

ARONDEUR

OUVERTURE
DE LA
PHARMACIE FEMELLE



*Abonseur desire
C'est tres difficile de vivre cela a Mademoiselle*



*Il ne reste plus qu'a leur
elever une statue*

Golzo

TATI PERRIQU
et
BLEU BICHE

*Haurusmin qu'on n'en fo non
comme li torai 9999*

ABONNEMENT :

Un an fr. 5 00

Franco par la Poste

Bureaux

12 - Rue de l'Étude - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef : NIHIL

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :

Six mois fr. 2 75

RÉCLAMES :

La ligne " 1 00

Fait-divers " 3 00

Administrateur : A. HERMAN.

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Avis important

Nous prions de nouveau et très instamment, nos correspondants de bien vouloir nous adresser leurs communications, directement au bureau du journal.

Ils nous éviteront ainsi des retards qui sont souvent préjudiciables à notre publication.

CANONS

Elle a donc eu lieu, l'interpellation de M. Neujean à la Chambre des représentants et, — comme on devait s'en douter, — le ministère n'a répondu aux plus justes réclamations que par des promesses vagues et des faux-fuyants.

On a soulevé, à ce propos, bien des considérations économiques qui n'avaient rien à voir en cette affaire.

Que l'on discute les idées de protectionnisme ou de libre-échange lorsqu'il s'agit d'intérêts matériels, d'affaires commerciales, etc., etc., nous le comprenons parfaitement.

Mais lorsqu'il est question de ce que nos maîtres appellent « l'intérêt supérieur de la défense nationale » nous n'y sommes plus du tout.

Cet intérêt, dit-on, doit primer tous les autres et le budget de la guerre est de taille assez forte pour nous prouver que ce n'est pas l'économie... politique ou autre qui préside à sa confection.

Millions par ci, millions par là, — dans l'armée on ne compte que par millions, — et les millions engloutis appellent d'autres millions qui toujours attendent leurs successeurs, sans que jamais on puisse prédire où s'arrêtera cet engoulement de toutes les ressources d'un pays, uniquement consacré à défendre ce même pays contre l'invasion problématique de ses voisins.

Peinez, suiez, travaillez, payez surtout, aujourd'hui, demain, après demain, payez encore, payez sans cesse et n'ayez pas l'air de rechigner car vous passeriez immédiatement pour un mauvais patriote.

Mais le patriotisme, à ce qu'il paraît, c'est affaire des contribuables, et, comme dit la chanson :

Ça n'regarde pas l'gouvernement.

Il peut, lui, commander à l'Allemagne, qui a tout intérêt à nous mettre dedans, les armes qui sont censées devoir servir à défendre notre neutralité.

La question primordiale qui devait dominer toute chose, disparaît immédiatement et l'on vient, sérieusement, nous parler de la libre-concurrence, de la loi de l'offre et de la demande, et ceux qui, sous prétexte de protéger l'agriculture nationale, n'hésitent pas à faire voter des droits d'entrée sur le bétail étranger, osent soutenir que notre industrie n'est pas à même de lutter avec une économie quelconque contre l'usine Krupp!

Qu'est-ce que la question d'économie vient faire là dedans ? N'est-il pas entendu que l'on doit supporter tous les sacrifices pour sauvegarder l'intégrité de notre territoire ?

Et si, par exemple, le dit territoire devait être menacé par les visées annexionnistes du sieur de Bismarck, est-ce à son fournisseur attitré que l'on devrait s'adresser pour lui demander les moyens de repousser une agression dont il serait le fauteur principal ?

Si jamais on a eu l'occasion de mettre de côté les principes d'une « sage économie » c'est bien dans le cas présent.

Dussions-nous payer nos canons plus

cher, c'est encore à notre industrie qu'on devrait les commander. Mais il n'en est pas ainsi :

On a démontré, de toutes les manières, que nous étions à même de fabriquer des canons de qualité égale, sinon supérieure, à ceux du fameux exploitant de la manufacture d'Essen.

Et de suite on nous répond : « Vous êtes donc protectionnistes ! »

Eh ! oui, nous le sommes dans le cas actuel.

Vous dites vous-mêmes que nulle considération ne peut prévaloir contre la « défense nationale ». — Aucun sacrifice ne peut être regardé comme trop onéreux.

Il faut des millions — soit — mais au moins que ces millions ne ressemblent pas au sabre de M. Prud'homme qui devait servir à défendre nos institutions... et au besoin à les combattre.

FREEMAN.

Au Conseil communal.

C'est la question des taxes sur les professions qui a fait l'objet des délibérations de nos conseillers communaux.

Le projet a été voté, — malgré les objections sérieuses qu'on pouvait lui opposer, — parce que le Collège a fait, comme toujours, des semblants de concessions, dont nos progressistes ont cru devoir se contenter.

L'impôt sur le revenu était le seul juste, le seul capable d'établir une équitable répartition dans les charges que les contribuables sont obligés de subir.

Mais c'est précisément pour cela que l'on semble être d'accord pour l'adopter... en principe... et le renvoyer, quant à son application, aux calendes grecques.

Nos conseillers avancés, démocrates et progressistes, sont toujours comme l'enfer, pavés des meilleures intentions.

Ils interpellent, soulèvent des objections, affirment que leurs principes s'opposent à ce qu'ils adoptent des impôts qui pèsent en définitive sur le travail, puis... après qu'un échevin quelconque leur a promis d'examiner la question dans un avenir plus ou moins éloigné, ils se déclarent satisfaits ; et votent... provisoirement... tout ce qu'on leur demande.

C'est ainsi que les progressistes que nous envoyons dans nos Conseils communaux ou provinciaux se laissent constamment leurrer par les doctrinaires.

Ces derniers paient d'audace, font les plus belles promesses du monde, et, quand ils ont obtenu ce qu'ils demandaient, se moquent pas mal de toutes les concessions que les « malheurs des temps » leur ont arrachées.

On admet — en principe — l'impôt sur le revenu, mais en attendant on ne réclame de nouvelles contributions qu'à ceux qui travaillent et qui doivent gagner leur vie par l'exercice d'une profession quelconque.

Quant aux rentiers, aux oisifs, aux gommeux, on ne leur demandera rien pour le moment.

Plus tard... on verra...

Ah ! comme nous co apprenons que l'Association libérale ne tiennent pas à voir des ouvriers manuels faire enfin partie des assemblées dominées par les classes dirigeantes !

De semblables abus deviendraient impossibles et les citoyens Thirion et Mardaga, pour ne citer que ces deux là, n'auraient peut-être pas eu la bonté de nous distinguer les chefs de nos capacités.

A. H.

Ça et là.

L'impôt sur le revenu a été combattu au Conseil communal par deux aigles qui ont surtout une peur bleue de la profession dont l'application est tout indiquée.

Ces deux hommes grands, MM. Magis et Warnant, assis comme toujours, sur le bi du bout de leur banc, ont anathématisé, comme il convenait, les anarchistes qui osent ne pas être de leur avis.

Messieurs Warnant et Magis ont trouvé, car c'est une véritable trouvaille, des arguments que réitérait un élève de 5^e de nos écoles primaires ; cela ne les empêche pas,

probablement, de croire qu'ils ont été d'une logique impeccable.

Ces messieurs, unis sur le terrain de la réaction, comme Oreste et Pilade, ont donné, une fois de plus, la mesure de leur grand talent et de l'envergure de leurs idées. (1)

Quoi qu'ils fassent, du reste, l'impôt sur le revenu verra le jour à Liège parce que cet impôt s'impose ce qui le distingue de ses détracteurs qui n'en imposent pas du tout.

Comptes-rendus instantanés. — Notre collaborateur CRAHAY nous a envoyé cette semaine le compte-rendu du premier acte de la *Loi Jaune*, jouée avec tant de succès au Pavillon de Flore.

Il parlera du second acte la semaine prochaine et nous espérons que, pour la fin de l'année, nous recevrons son appréciation sur le troisième et dernier acte.

Enfoncés le *New-York Herald*, le *Times* et le *Rapide* !

Comme on voit bien que nous vivons dans le siècle de l'électricité, des téléphones et des câbles transatlantiques !

Dorénavant les lecteurs du *Frondeur* seront aussi bien informés de ce qui se passe sur les théâtres de Liège, que les habitants de l'Australie et les administrateurs du Congo (80 fois la superficie de la Belgique).

Li Houlo, le roman historique wallon de M. D. Salme, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, paraîtra probablement dans le courant du mois de janvier prochain.

Il formera un volume de 250 pages, et comme il sera imprimé par M. Vaillaut-Carmanne, c'est dire que tous les soins voulus seront apportés à son exécution typographique.

L'ouvrage coûtera deux francs pour les souscripteurs.

On peut s'inscrire au bureau du journal.

On se souvient du succès retentissant obtenu par M. Camille Lemonnier lorsqu'il publia, dans le *Tour du Monde*, cette description de la Belgique qui mit M. Louis Hymans dans une si belle colère et nous procura l'agrément d'assister à une polémique où l'*Europe* et l'*Office de publicité* firent un ample échange de coups et de horions.

L'œuvre puissante et colorée de notre vigoureux romancier ne pouvait demeurer disséminée dans les trente livraisons du *Tour du Monde*.

C'est ce que la maison Hachette a parfaitement compris. Aussi vient-elle de la publier avec grand luxe dans une édition définitive qui sera bientôt dans la bibliothèque de tous les admirateurs de l'auteur de *Mala*, et ils sont nombreux.

Cette édition contient 323 gravures exécutées d'après les dessins de nos principaux artistes.

Le prix de ce splendide ouvrage est de 50 francs broché et de 65 francs richement relié. Nous avons trop rarement, en Belgique, l'occasion de voir les œuvres de nos écrivains nationaux éditées dans de telles conditions de luxe et c'est pourquoi nous nous empressons de recommander celle-ci à nos lecteurs.

Mouvement wallon. — Exemple à suivre. — Le Caveau liégeois, cercle littéraire et dramatique, a transmis à messieurs les président et membres de l'Administration le vœu suivant :

Messieurs,

Profondément ému de l'insulte lancée aux wallons par le député Coremans à la séance de la Chambre des représentants du premier courant, le cercle littéraire le Caveau liégeois, prend la respectueuse liberté de venir vous demander de vouloir bien émettre un vote de protestation contre cet outrage à notre patriotisme.

Notre cercle, espérant voir sa demande favorablement accueillie, vous exprime d'avance toute sa reconnaissance, et vous prie d'agréer, messieurs, l'assurance de sa haute considération.

Pour le Caveau liégeois :

Le Secrétaire,

(s.) F. MASSART.

Le Président,

(s.) J. WILLEM.

Soit. Le *Frondeur* a lui-même protesté dès le premier jour contre les injustifiables prétentions de certains pointus flamandants qu'il ne faudrait cependant pas confondre avec la grande masse des flamands.

N'allons pas surtout donner au Coremans une importance qu'il est loin de mériter.

Grands concours dits concours de Rome. — Grand concours de sculpture. — Conformément à l'arrêté royal du 14 septembre 1882, le grand concours annuel pour le prix de Rome est ouvert en 1883 à la sculpture.

Tout artiste belge par la naissance ou la naturalisation peut être admis à concourir, s'il n'a pas atteint l'âge de 30 ans le jour de l'ouverture du concours.

Le lauréat reçoit, pendant quatre années consécutives, une pension de voyage de 5,000 francs, pour compléter ses études à l'étranger.

Outre le grand prix, il peut être décerné un second prix et une mention honorable. Le second prix consiste en une médaille en or de la valeur de 300 francs : il peut être accordé en partage ainsi que la mention honorable.

Six concurrents seulement sont admis au concours.

Si le nombre des inscriptions dépasse ce chiffre, le concours définitif est précédé d'un concours préparatoire, et les six concurrents qui ont obtenu les premières places peuvent seuls lutter pour le grand prix.

L'ouverture du grand concours soit préparatoire, soit définitif de sculpture de l'année 1888, aura lieu le lundi 19 mars 1888, à midi, à l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers.

Les demandes d'inscriptions sont reçues jusqu'au 5 mars 1888, à midi, au bureau de l'Administration de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers.

Ces demandes mentionnent le nom, le prénom, le lieu et la date de naissance, la profession et le domicile du concurrent, ainsi que l'établissement ou l'atelier où il a reçu son éducation artistique.

Chaque demande est, en outre, accompagnée d'un extrait d'acte de naissance et, le cas échéant, d'un extrait d'acte de naturalisation, délivré en due forme.

Un journal qui vient de paraître imprime ceci :

« Il fit dans ces branches des progrès rapides. »

Faire des progrès, rapides ou non, dans des branches, cela paraît assez bizarre ; mais lorsque l'on pense que celui qui possède ce talent hors-ligne est en même temps « parvenu à détruire le vieux préjugé d'immoralité qui pesait sur le Conservatoire et la bourgeoisie... » on devient rêveur.

Est-ce que le Conservatoire, la bourgeoisie et le *lapis courageux* auraient eu ensemble des accountances dont les grands carrés de papier se seraient bien gardés de souffler mot ?

Caprice et mystère !

La Compagnie du chemin de fer du Nord fait suffisamment parler d'elle. Cela ne doit pas nous empêcher d'en parler encore.

Nous avons déjà signalé l'état de vétusté de ses voitures de troisième classe que l'on peut, sans exagération, comparer à des wagons à bestiaux.

Non seulement, ils ne sont pas chauffés, mais ils sont d'une malpropreté révoltante et ceux qui n'ont pas les moyens de Messieurs Rotherild et Compagnie, sont exposés à jouir des courants d'air les plus nombreux et les plus variés.

Bien souvent les vitres brisées ne sont pas remplacées.

Mais on a trouvé mieux que cela.

Le samedi, lorsque le train quitte la gare de Longdoz, à 3 heures 13 minutes, on laisse les trois premières voitures absolument vides et l'on empêche les voyageurs d'y prendre place.

Mais, arrivés à Flémalle-Haute, on les fait sortir de leurs compartiments pour les entasser dans ces voitures vides dont l'accès leur était tout d'abord interdit.

Il est vrai qu'ils ne sont pas plutôt entrés dans la gare de Huy-Nord qu'on les en fait déguerpir pour les refouler dans les wagons venant des Guillemins.

De sorte que pour le voyageur qui se rend de Longdoz à Huy-Tilleul, c'est-à-dire pour un parcours de trente-cinq kilomètres, il y a un premier changement de train à Flémalle, un second à Huy et un troisième à Statte.

Après cela, si l'on est pas content, c'est qu'on est bien difficile.

Nous continuons à recevoir des tas de communications anonymes concernant des personnes plus ou moins connues de la ville.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit souvent :

Nous n'insérerons jamais aucune correspondance dont nous ne connaissons pas l'auteur, d'autant plus que ces correspondances sont généralement malveillantes, — pour employer un terme modeste, — et nous exposeront à des demandes de dommages et intérêts dont nous chercherions vainement l'éditeur responsable.

Le *Frondeur*, d'ailleurs, n'est pas un journal de scandale et nous nous permettons de dire à.... certains de nos fidèles abonnés qu'ils se trompent d'adresse.

Si cela leur déplaît, — qu'ils se désabonnent.

Gardes et braconniers. — Le drame de Stamburge vient de jeter une vive lumière sur une des plaies qui rongent notre état social actuel.

Tuer deux hommes pour sauvegarder les lièvres de M. le Prince, cela paraît un peu « ancien régime ».

On parle souvent de la nécessité de protéger l'agriculture.

Un des meilleurs moyens serait certainement de modifier nos lois sur la chasse — et de permettre aux fermiers de détruire les animaux qui viennent ravager leurs champs.

Mais, voilà le malheur, les fermiers ne sont ni propriétaires, ni comtes, ni barons, ni princes, et il faut bien permettre à ceux-ci de s'amuser aux dépens du vulgaire.

Tuer un lièvre est un crime abominable.

Tuer un braconnier est un acte méritoire et, si nous ne nous trompons, il existe même une société qui n'a d'autre but que de récompenser ces gardes qui ne se font aucun scrupule de tirer des coups de fusil sur leurs semblables.

Et ce sont ceux-là qui blâment les anarchistes!!!

Le Frondeur a parlé de mouvement wallon. — Son article a eu l'honneur d'être reproduit par la *Chronique* de Bruxelles et la *Tribune* de Huy.

Nous sommes heureux de signaler ce fait.

Les journaux belges ne montrent pas assez souvent cette preuve de confraternité qui fait l'honneur des journaux français.

Nous sommes, quand à nous, disposés à signaler à nos lecteurs les articles qui nous paraissent devoir attirer leur attention.

Ce ne sera certes pas de notre faute si nous n'en parlons pas.

Nous offrons l'échange à tous les journaux qui prennent à cœur les questions d'art et de littérature.

Nous sommes au regret d'avouer que pour une simple différence de quelques sous, les journaux quotidiens refusent parfois d'entrer en relations avec nous.

Noël. — Charcuterie Hallin. — Boudins aux truffes, boudins aux gingembres, boudins aux fines herbes.

Chez nos voisins

La nomination du nouveau président de la République en France a prouvé d'une manière absolue la supériorité du régime démocratique sur le système monarchique.

M. Grévy s'en va, M. Carnot arrive. — Et puis! — c'est tout.

Il n'y a rien de changé en France.

Et M. Carnot serait remplacé par M. Freycinet, M. Freycinet par M. Anatole De la Forge, M. De la Forge par n'importe qui, la République serait toujours là et n'aurait rien à craindre de ce changement... d'administrateur...

Le pays reste calme, car il sait que celui à qui l'on confiera la direction de ses destinées n'a d'autorité que celle que les représentants veulent bien lui concéder.

Il est certain que, lorsqu'il le voudra, son président sera son serviteur et devra se soumettre à la volonté nationale.

En est-il de même chez nous?

Supposons pour un instant que nous ayons l'intention de nous débarrasser de M. Léopold II.

Nous serions obligés d'accepter son frère. Et si, cependant, nous ne voulions ni l'un ni l'autre, que ferions-nous?

Nous battre entre nous, et nous massacrer réciproquement en faveur de ces Saxe-Cobourg, dont nous nous fichons comme de l'an quarante.

Nous avons un spécimen de république en France, — il n'est pas fait pour nous donner envie de suivre l'exemple de nos voisins.

Pas plus de président que de roi, voilà notre idéal.

Maison DEWACHTER frères

Rue de la Cathédrale, 20-22 et rue de la Régence, 24

Vêtements Confectionnés et sur Mesure

POUR

HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Beaux Pardessus Beaver, depuis Fr. 19

Pardessus, peignés, toutes nuances, depuis Fr. 25

Costumes complets, depuis Fr. 25

Choix immense de Pantalons, depuis Fr. 6

Dix Grandes Maisons de Vente

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

Pale-Ale, Light-Pale-Ale, Imperial-Stout

BIÈRES EN FUTS

—0—

BIÈRES EN BOUTEILLES

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION

EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

Rue Chapelle-des-Clercs, 3, Liège

MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, Liège

Consommations des premières Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets, Côtelettes et Viandes froides

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand Hôtel Charlemagne MOUZON SŒURS

26 — PLACE VERTE — 26

Table d'hôte à midi et demi et à 5 heures et demie. — Plats du jour de 11 heures du matin à 8 heures du soir.

Huîtres de 1^{er} choix { Zélande, fr. 2-50
Royales, fr. 2-00 } La douzaine et 1/2 vin blanc ou vin rouge.

GRAND CAFÉ CHARLEMAGNE PLACE St-LAMBERT

Saison extra -- Bière de Tantonville -- Bock de Gruber
Munich, etc., etc.

12 - BILLARDS - 12

Réunions les jours de Marché.

AU TISSERAND

SPÉCIALITÉ DE BLANC ET LINGERIE

73, rue de la Cathédrale, LIÈGE (coin de la rue de la Syrène)

ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES

EN

Blanc, Toiles, Rideaux, Mouchoirs, Linge de Table, Corsets, Lingerie, Chemises d'Hommes, etc.

ACTUELLEMENT

GRANDE MISE EN VENTE

DES

Articles d'Hiver

Couvertures en laine et en coton, Courtpointes ouatées, Flanelles, Molletons piqués, Chemises, Gilets et Jupons de flanelle, etc.

Seul dépôt à Liège du Corset Hygiénique. Système du Dr Bock.

Envoi franco d'échantillons et de tout achat dépassant 20 francs.

RAHISSE.

On bon farceur amon l' curé
Si rind on dimègne à l' vespreie
Il dit à l'volle accorez
Rind' les dreuts à m' cusenne Marie
Dispote hir elle ni prins pus rin
Li pau' feume elle va sûr rind' l'âme
So l' còp j' vas cori, wèzin,
Dit l' curé tot stàrant n' l'âme,
Il l' apogne on bach' tot plein d' nul's
Il l' esprind l' lamp' et tot fou d' lu
D'in' blang' cotte vola qui s' raffèle
Po s' dispècht bouhant tot d'ju
Il l' arriv' à l' poëtte del mohonne
Qui l' farceur avent aksègn
Et volà noss' curé qui sonne
Et so l' sou quiminc' à s' sègnls
On brai: intrer, vite i l' inteure
I veut à l' tève on p'tit valet
Voss' mam' wisse est-elle don à c't heure
Elle est èvoie à borais d' boès
Respond li p'tit plein d' l'aim'-ès-pâte
Poquoè v'néf chal, vos avez bu.
A si âme mi j' vous rind' li pâte
Ca j' vins po li d'ner l' bon Diu.
Oh! oh! c'est poçoula, respond li p'tit valet,
Mettez l' Diu so l' tæv' et qwand elle rivinret
Vos polez ess' pàhul' so l' còp j' li donret.

CHAMONT.

FILOUTERIES

Nous ne saurions assez engager nos lecteurs à se mettre en garde contre les agissements de ces courtiers-marrons, — agents de sociétés véreuses quoique à titre ronflant — qui vont à domicile solliciter la participation des gogos, soit en leur offrant des lots de ville à payer mensuellement, soit en les engageant à souscrire à une assurance sur la vie ou contre les accidents. Il est, par exemple, de ces pseudo-banques, louches associations de déclassés, dont le prétexte avoué est la vente d'obligations à primes, qui ne sont en réalité qu'une colossale flouerie, laquelle, malheureusement, ne tombe pas sous l'application de la loi. On sait comment procèdent ces fibustiers de la finance :

Contre un premier versement ils vous délivrent un reçu portant le n° du soi-disant titre qu'ils vous vendent et qui doit vous être remis un an après, c'est-à-dire à la libération complète. Inutile de dire que généralement ce titre n'existe pas pour vous et qu'à l'époque de la libération la société s'est évanouie. Si pourtant, ayant fait des affaires qui lui permettent de continuer le cours de ses exploits, elle vous délivre votre obligation, vous êtes quand même volé, car vous avez payé de frs. 140 à 150, ce qui, en réalité, vaut de 95 à 100 francs.

La façon dont opèrent d'autres forbans en matière d'assurance n'est pas moins canaille et pour preuve il nous suffira de narrer les faits dont vient d'être victime un malheureux ouvrier :

Cédant aux sollicitations d'un de ces agents indécents, le sieur Jos. R., ouvrier houilleur, commis la sottise de s'assurer à la compagnie X. d'Anvers, « fondée au capital d'un million et constituée selon les lois en vigueur dans le Royaume de Belgique. » Moyennant un versement de fr. 0.25 par semaine, la compagnie X. devait, en cas d'accident survenant à l'assuré, lui payer une somme de cent francs. Cet accident se produisit malheureusement le 8 novembre 1886, dans une galerie de la houillère de à Ans, où il travaillait; une pierre se détachant de la voûte lui fit une blessure à la face interne du pied gauche. Cette blessure fut assez grave pour le mettre, pendant six semaines, dans l'impossibilité de reprendre sa besogne.

Dès que cet accident se produisit, le premier soin de R., après avoir fait constater la blessure par le docteur D., fut d'en informer l'agent de la compagnie; celui-ci ne donna pas signe de vie. R. écrivit au siège de la Société à Anvers; il ne reçut aucune réponse. Désespéré, R. s'adressa à l'obligance d'une personne mieux au courant de ces sortes d'affaires; celle-ci écrivit à son tour, par lettre recommandée... et n'obtint pas même un accusé de réception. Pour épuiser tous les moyens amiables, les documents relatifs à cette affaire furent remis à l'agent d'une société similaire (mais honnête celle-ci). Ce dernier les transmit à son correspondant d'Anvers, qui employa tous les moyens en son pouvoir pour contraindre la compagnie X. à s'exécuter. Prières ou menaces rien n'y fit. A l'heure actuelle, R. n'a toujours rien obtenu.

De guerre lasse et autant pour obtenir justice que pour arrêter le cours des exploits de ces chevaliers d'industrie, plainte a été déposée au procureur du Roi le 6 juin dernier. C'est même en raison de cette plainte, que nous évitons, jusqu'à nouvel ordre, de citer les noms, mais nous avons en mains tous les documents, — livret d'inscription des versements, police d'assurance, certificat du docteur, certificat de la houillère, — qui établissent indiscutablement le droit

de R. et conséquemment la duperie dont il est victime.

FOUET.

Conservatoire royal de musique

Si nous étions directeur du Conservatoire, — rassure-toi, Radoux, ça n'arrivera jamais, — voici comment nous composerions le programme du prochain concert, et vous m'en diriez des nouvelles.

Je ne jouerais que du Schumann.
Première partie: une symphonie. Rien qu'une. La plus jolie, par exemple.
Seconde partie: vingt minutes d'entr'acte.

Troisième partie: a) Quelques « lieder » par M. Heuschling. b) Quelques « lieder » pour piano par M. Keffer, directeur de l'école de musique de Verviers. Une novelté, Herberge, Schlümmerliede, Vogel als Prophet, par exemple. c) « Traumeri » pour violoncelle, par M. Léon Massart.

Quatrième partie: vingt minutes d'inter-ruption.

Cinquième partie: un concerto pour violoncelle et piano ou une sonate pour piano et violon (M. Thomson).

Voilà !
Ceci ne serait pas fatigant. Ceux qui n'aiment pas Schumann assisteraient seulement à la deuxième et à la quatrième partie.

Les autres, — ceux qui l'aiment ou demandent à le connaître pour l'aimer, — entendraient exécuter ses œuvres par des artistes de tout premier mérite.

L'autre jour, à Bruxelles, après trente « lieder » chantés par M. Heuschling le public n'en avait pas encore assez. De même pour M. Keffer.

Quant à M. Massart, il est criminel à lui de se retirer, comme il le fait, sous sa tente, — si jolie soit-elle. Et nous lui demandons si peu de chose: une simple réverie ! Il ne peut pas refuser ça au Frondeur.

Nous ne prétendons pas à l'infailibilité. Ceci peut être amélioré. Mais nous croyons sincèrement qu'un programme composé dans cet ordre d'idées exciterait la curiosité du public, ferait réfléchir et aiderait au développement du goût.

Il aurait au moins le mérite de n'être pas trop long.

Et, à partir de minuit, il serait permis de jouer du Radoux !... pour les amateurs.

UN HABITUÉ DU PARADIS.

Pavillon de Flore.

Le bénéfice de M. Gribouval. — La Loi Jaune. opéra-comique en 3 actes, paroles et musique de M^{me} Pauline Thys.

La salle était littéralement bondée, le programme était plantureux, et on avait fait suffisamment de bruit autour de cette première, c'est ce qui explique l'empressement du public à s'y rendre.

L'intermède a marché admirablement, le duo des Dragons de Villars a été très bien enlevé par M. Valdy et M^{lle} Perrouze, M. Carpentier s'est aussi fait applaudir dans le duo du Grand Mogol qu'il chantait avec notre aimable première chanteuse; le Naufragé, poésie de Coppée, a valu de chaleureux applaudissements à M. Classis.

Pour des motifs qui nous sont tout particuliers, nous ne parlerons pas de la pièce wallonne; ce que nous en savons, c'est un essai que l'auteur a voulu faire en soumettant au public le second acte d'une pièce en trois actes qui sera jouée dans quelques mois par le Caveau liégeois.

Nous avons vu le premier acte de La Loi Jaune, nous donnerons la semaine prochaine un compte-rendu complet de cette pièce; constatons pour aujourd'hui que les artistes se sont surpassés; M^{lle} Perrouze est charmante dans Nahelva, M^{me} Gilles-Raimbault joue bien, comme toujours d'ailleurs, le rôle d'Apsara, M. Ancelin est magnifique dans Papotus, M. Valdy n'a jamais été si bon que dans le personnage de Timour, MM. Carpentier et Harlin font tout ce qu'ils peuvent avec leurs singuliers rôles.

D'après ce que nous pouvons juger, la musique nous semble plus ou moins terne, et le livret n'a rien de bien joyeux, nous n'avons pas le temps de rester pour les deux derniers actes, peut-être notre jugement serait-il plus favorable.

Mardi prochain, bénéfice de M. Meurice, le dévoué chef d'orchestre. Il y aura foule.

GRAHAT.

Théâtre du Gymnase.

Les Chevaliers du Brouillard, les Amours de Cléopâtre et la Joie de la Maison ont tenu l'affiche cette semaine.

Interprétation convenable.
Nous avons un bon point à donner à M^{me} Fournier et Bugnet qui font, dans la Joie de la Maison, la première une espiègle fort gentille et la seconde une belle-mère typique.

Pour finir, disons que la Mariée du Mardi-gras, reprise jeudi, ne nous a pas précisément mis à la noce.

Cela manquait absolument l'état de musique, de figuration, etc., etc.

Que M. Verellen y prenne garde, en voulant trop précipiter et trop faire, on finit par

Vente par abonnement au même prix qu'au comptant

ADMINISTRATION DU

BON GÉNIE, de Bruxelles

Succursale pour LIÈGE et la RÉGION

(Pont des Arches) -- 2, Quai sur Meuse, 2 -- (Pont des Arches)

Confections pour Hommes, Femmes et Enfants, Chaussures, Lainages, Tissus, Toileries, Lingerie, Cotonnades, Nouveautés, Bonneteries, Draperies, Soieries, Modes, Chapellerie, Literies, Meubles de toute nature, Couvertures, Tapis, Glaces, Poèlerie, Horlogerie, Bijouterie, Articles de ménage, Batterie de cuisine, etc., etc., aux conditions suivantes :

POUR	5 fr. on a droit à 50 fr. de marchandises et on paie 1 fr. p ^r semaine ou 5 fr. p ^r mois							
	10 fr.	»	400 fr.	»	2 fr.	»	10 fr.	»
	15 fr.	»	150 fr.	»	3 fr.	»	15 fr.	»
	20 fr.	»	200 fr.	»	4 fr.	»	20 fr.	»

Pour toute somme supérieure à 200 fr., les clients s'entendent avec l'Administration.

L'Administration a pour principe de ne mettre en vente que des produits de premier choix et de qualité irréprochable.

LA POPULAIRE

Société coopérative, 4, place Verte, Liège

VIENT D'OUVRIR UNE

BOULANGERIE

Où l'on peut se procurer du pain de toute première qualité, aux conditions suivantes :

a) Pain blanc,	25 centimes le kilog.	b) Pain de froment,	24 centimes le kilog.
Au même n ^o , dégustation de LA POPULAIRE, bière de saison spéciale, d'une qualité réellement supérieure: 10 cent. le grand verre. — VIN DE BORDEAUX, garanti pur, 1 franc la bouteille, 10 cent. le verre. — Orge et faro.			
N. B. — Les salles du café sont constamment accessibles au public.			

A la Petite Populaire

Café tenu par M. E. Mouzon

RUE DE LA RÉGENCE, 29

Consommations de 1^{er} choix, Bières, Vins et Liqueurs

Vente de journaux et publications tels que: le Cri du Peuple, le Petit Journal, le Petit Parisien, la Réforme, la Chronique, la Gazette, le Peuple, la Patrouille, le Gourdin, l'Avenir, le Frondeur, le Rasoir, la Justice, la Bataille, etc., etc.

Economie sérieuse.

En achetant les fournitures de Bureaux et classes, papiers à lettres, chromos, etc., moitié prix des concurrents.

A LA CARTONNERIE

Rue Souverain-Pont, 25, Liège.

SALON DE COIFFURE

21, Place du Théâtre

Henri RABINEAU

PARFUMERIES ANGLAISE ET FRANÇAISE

Spécialité de taille Bressent, taille racine droite, taille de barbe, etc., etc.

Le client n'attend pas.

Lecteurs! Si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la

Grande Maison de Parapluies

48, RUE LÉOPOLD, 48

qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvreage et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés, même à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

J. LARDINOIS & C^{ie}

agents de change

47, rue du Pont-d'Ile, à Liège.

en face de la brasserie de M. Dejardin.

ACHAT ET VENTE D'OBBLIGATIONS ET D' ACTIONS

Echange de Monnaies étrangères. — Paiement de Coupons.

Un centime par coupon de 3 francs. Deux centimes par coupon de fr. 7-50, ou 25 centimes pour 100 francs de coupons, payables en Belgique.

Négociations à toutes les bourses de fonds publics

SOUSCRIPTION A TOUS LES EMPRUNTS

Echange de titres, versements, etc. — Vérification gratuite des tirages.

RASSENFOSSÉ-BROUET

26, Rue Vinâve-d'Ile, 26

ORFÈVRE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

Hôtel de la Couronne

Place du Théâtre

Alp. MOURMAUX

Entièrement remis à neuf. Dîners à prix fixe et à la carte.

Dîner à fr. 1-25 au choix: Potage, trois viandes, trois légumes, dessert.

Chambres pour voyageurs, à fr. 1-50. Diminution pour sociétés.

AU SOLEIL D'OR

29 — Rue de la Cathédrale — 29

(Vis-à-vis de l'église St-Denis)

F. Deprez-Servais

Spécialité de montres fines. — Bijoux riches montés en diamants et en brillants. — Réparations très soignées de bijouterie et d'horlogerie. — Achat d'or et d'argent, vieilles monnaies et diamants.



Machines de tous les modèles et pour tous travaux

DERNIÈRE INVENTION

La machine à « Navette oscillante » est la meilleure que l'industrie ait produite.

PLUS D'ENFILAGE DE LA NAVETTE

Par la suppression des engrenages, la marche de la machine a acquis une légèreté et une rapidité incontestables.

Aiguilles excessivement courtes et par là plus résistantes.

Fr. 2-50 par semaine. 10 p. c. de remise au comptant.

Liège: rue de la Régence, 7.

Seraing: rue Léopold, 68.

Maison Joseph THIRION

MÉCANICIEN

Délégué de la ville à l'Exposition de Paris

3 - Place Saint-Denis - 3

LIÈGE

Machines à coudre de tous systèmes.

Véritables FRISTER et ROSMAN, garantie cinq ans. Apprentissage gratuit.

Atelier de réparations. Pièces de rechange. Fil, Soie, Aiguilles, Huile et Accessoires.

dégingoler, et ce serait vraiment dommage.

Le public ne dirait peut-être rien, mais c'est la caissière qui ne serait pas contente. B.

Communications.

Etablissement de la Populaire, 4, place Verte, à Liège. — Dimanche 11 décembre, à 6 heures du soir, conférence par le citoyen Maigray d'Ensival; concert par quelques artistes amateurs de la ville et bal dans la nouvelle salle: 25 centimes d'entrée contre la remise d'un billet de tombola de livres.

Union démocratique de l'arrondissement de Liège. — Citoyen, vous êtes prié d'assister à la séance mensuelle qui aura lieu le 12 décembre 1887, à 8 heures du soir, au local de la Populaire, 4, place Verte.

ORDRE DU JOUR:

1. Présentations et admissions de nouveaux membres;
 2. Question économique, concernant le minimum de salaires et le maximum d'heures de travail, discutée avec le concours d'un conseiller communal de la ville de Liège;
 3. Projet d'organiser une soirée, avec conférence et concert, suivis d'un bal;
 4. Propositions et communications;
 5. Paiement des cotisations.
- Nous espérons, Citoyen, que vous tiendrez à relever l'éclat de cette séance par votre présence.

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. à 6 1/4 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 11 et Lundi 12 décembre 1887

Gasparé Hausor, ou le Pauvre Idiot, drame historique en 4 actes, par A. Bourgeois et Dennery.

La Loi Jaune, opéra-comique inédit en 3 actes, paroles et musique de M^{me} Pauline Thys.

A l'étude:

Babolin, opéra-comique. — Durand-Durand, comédie nouvelle.

Théâtre du Gymnase

Place Saint-Lambert

Bur. à 5 3/4 h. — Rid. à 6 1/4 h.

Dimanche 11 et Lundi 12 décembre 1887

Les Deux Orphelins, grand drame en 5 actes et 8 tableaux, par Dennery et Cormon.

La Mariée du Mardi-Gras, folie-vaudeville en 3 actes, par Grandé et Thiboust.

Librairie D'HEUR

21 — Rue du Pont-d'Ile — 21

Livraison à 40 centimes:

LA GUERRE

PAR

H. Barthélemy

Ancien professeur d'Art et d'Histoire militaire à l'École de Saint-Cyr, auteur d'AVANT LA BATAILLE, de L'ENNEMI, etc., etc.

LA GUERRE est une publication unique dans son genre; c'est le fruit de longues années d'expérience, de recherche et d'études approfondies.

Les nombreuses illustrations de LA GUERRE, confiées à nos premiers peintres et dessinateurs militaires, seront irréprochables comme exactitude et exécution.

Primes: 10 magnifiques aquarelles d'après les maîtres: De Neuville, Dupray, Portais, etc., etc.

BOUCHERIE

Eugène NIBUS, frères et sœur
Rue Sainte-Marguerite, 104

Même maison:

Débat de boissons, Bavière, Faro, Saison.

Publication officielle fondée en 1849

500,000 adresses

ANNÉE 1887

Annuaire Rozez

Almanach général du Commerce et de l'Industrie, de la Magistrature et de l'Administration

OU RECUEIL DES 500,000 ADRESSES

du Royaume de Belgique

rédigé sur des documents officiels fournis par les Administrations communales, les ministères, les corps administratifs, etc.

Prix de l'exemplaire:

Relié sur toile: 25 francs.

En vente au bureau de la Société anonyme de l'Almanach du Commerce et de l'Industrie de Belgique, rue Henri Maus, 45, à Bruxelles, et chez tous les libraires du pays.

Cigares

La maison Noël Delrez, à Liège, est la seule qui fabrique le véritable cigare

D'ANDRIMONT

recommandable par son arôme et son bon goût. On le trouve en vente chez les principaux négociants.

Liège, Imp. Emile Pierre et frère.